

# La Gazette de SAINT-SAUVEUR

N°6 - Décembre 2022



## Edito du MAIRE

La fin de cette année 2022 arrive à grands pas. Les temps sont préoccupants et les inquiétudes nombreuses pour notre planète et ses 8 milliards d'habitants. Raison de plus pour profiter des moments présents et particulièrement de la période festive qui s'annonce.

L'équipe municipale poursuit ses missions. Nous sommes concernés, comme tout un chacun, par la question de la sobriété énergétique. Une 1ère mesure concerne la réduction de l'éclairage public qui est devenu effectif de 22h à 06h. Nous avons également réduit les illuminations sur l'espace public et des économies au niveau des bâtiments communaux sont prévues également (ou réalisées).

Une docteure en médecine, connue par un grand nombre d'entre nous, s'installera dans le nouveau cabinet médical en mars prochain. Nous lui souhaitons la bienvenue dans son nouveau cadre professionnel et nous ne doutons pas de l'accueil qui lui sera fait.

Je terminerai cet édito par vous souhaiter au nom du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, du centre communal d'action sociale et des services communaux de joyeuses fêtes et une bonne année 2023 pour chacune et chacun d'entre vous, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui éprouvent des difficultés, souffrent de maladie, d'isolement.

Prenez soin de vous et des autres !

**Claude Lebon**

Directeur de publication : Claude LEBON | Comité de rédaction : L. BERTRAND, V. BROHON, P. COLLAS, C. GERBAULT, C. LEBON, Y. LE PAPE, E. MONTREUIL, P. DESCORSIERS | Impression : COPITEC 03 44 91 54 95

## AGENDA

- Samedi 10 décembre de 14h à 18h : **marché de Noël** sur la place de l'église ;
- Samedi 10 décembre de 19h à minuit : **soirée Karoké** organisée par l'Amicale Sportive de Saint-Sauveur à la salle des fêtes, chemin du Soupiseau ;
- Dimanche 11 décembre à 17h30 : **sortie au Théâtre à moustaches** à Compiègne organisée par le C.C.A.S. pour les aînés de Saint-Sauveur ;
- Samedi 17 décembre à 10h : **café littéraire** à la Médiathèque ;
- Samedi 17 décembre de 9h à 12h : **distribution des colis aux aînés** de Saint-Sauveur autour d'un café de Noël offert par le C.C.A.S. ;
- Vendredi 13 janvier à 20h30 : **soirée jeux de société** à la salle des associations
- Samedi 21 janvier à partir de 20h30 : **nuît de la lecture** à la Médiathèque ;
- Mercredi 25 janvier 2023 : **vœux du Maire** organisés à la salle des fêtes, chemin du Soupiseau.

## Sommaire

Edito du maire / Agenda	1
Nos écoles en mode développement durable / Stationnement et sécurité autour des écoles	2
Un projet de MAM / Relais petite enfance	3
Réalisations passées et à venir	4
Rénovation des tombes des morts pour la France	5
La vie du village	6 - 7
Un médecin pour notre cabinet médical / Cabine de téléconsultation et nouveautés à la pharmacie	8
Catastrophes naturelles / Le centre aéré voyage à travers les âges	9
Dossier énergie / En bref mais intéressant	10 - 11
Maryse Boucher / État Civil / Expression des deux listes	12



Retrouvez cette Gazette ainsi que de nombreuses actualités sur  
→ le site web de Saint-Sauveur  
→ la page Facebook de la mairie



## Horaires et permanences

### ■ Mairie

Tel : 03 44 38 70 70

Lundi, mardi, jeudi,  
vendredi, samedi :  
de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et  
de 13h30 à 17h30

### ■ Médiathèque

Tel. : 03 44 86 14 90

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 16h à 18h

Jeudi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

### ■ Député

L'attachée parlementaire  
de Pierre Vatin reçoit en  
mairie, sans rendez-vous,  
le 1<sup>er</sup> mardi du mois

### ■ Conseillers départementaux

Jean Desessart :

sur rendez-vous au

06 13 62 12 75

jean.desessart@gmail.com

Sandrine De Figueiredo :

sur rendez-vous au

06 19 31 79 11

### ■ CCAS

Permanence en mairie un  
samedi sur deux de 10h à  
12h (les semaines paires)

et sur rendez-vous au  
03 44 38 70 70

### ■ Assistante sociale

Sur rendez-vous au :

03 44 10 43 30

### ■ Médecin de garde

En cas d'urgence de nuit  
et les week-ends, appelez  
le 15 qui fera la régula-  
tion de votre appel.

### ■ Pharmacie de garde

Affiché à l'officine de  
Saint-Sauveur.

Ou en appelant le numéro  
de Réso Gardes : 3237.

### ■ Urbanisme

Permanence en mairie  
les mardi et jeudi de 9h  
à 11h et possibilité  
de rendez-vous au  
03 44 38 70 70

## NOS ÉCOLES EN MODE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET EN ROUTE POUR LES JO !

Les 2 écoles se sont engagées dans une démarche d'obtention de la labellisation « E3D » qui a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

Il existe 17 grands objectifs qui rentrent en compte dans cette labellisation :

Ainsi, depuis le début de l'année, les écoles ont entamé ou programmé différentes actions en lien avec le label :

- récupération des piles en lien avec l'association à Piles solidaires ;
  - récupération de gourdes de compotes/crèmes et de brosses à dents/dentifrices en lien avec Terracycle ;
  - incitation aux alternatives à la voiture pour venir à l'école par le challenge écomobilité ;
  - 2 classes d'élémentaire participeront à un projet sur l'eau en lien avec le SMOA.
- Grâce à ces actions, parmi les 3 niveaux que compte ce label, nos écoles sont sur le point de se voir attribuer le niveau 1 !

Par ailleurs, les 7 classes avaient auparavant obtenu le label classe olympique. Notamment au programme cette année : découverte des sports par les élèves grâce à des champions nationaux ou olympiques/paralympiques.

En outre, sur le thème du sport, notons que les écoles ont participé cette année encore au défi marche, cours, sois endurant.

## STATIONNEMENT ET SÉCURITÉ AUTOUR DES ÉCOLES : L'AFFAIRE DE TOUS

Des difficultés accrues de stationnements autour des écoles ont été constatées. Malheureusement, ces difficultés semblent engendrer des comportements à risque pour les piétons et notamment les écoliers.

Aussi, dans un premier temps, plusieurs actions ont été mises en œuvre par la commune afin de faciliter le stationnement avec déjà 5 places supplémentaires désormais accessibles :

- libération de 2 places auparavant inaccessibles par des jardinières ;
- création de 1 place arrêt minute ;
- transformation de 1 place handicapé inadaptée en une place standard ;
- ouverture au parking des voitures du personnel des écoles hors stationnement public.

Mais pour améliorer encore la situation, nous avons besoin de tous, et en particulier des parents. Dans la mesure du possible :

- penser aux alternatives à la voiture (marche à pied, trottinette ou vélo) ;
- pour les parents, covoiturer les enfants entre familles.



Et si l'usage de la voiture est une nécessité, alors se garer sur une vraie place, même s'il faut la chercher un peu plus loin. Finalement, pour faire suite à cette sensibilisation, une phase de verbalisation commencera dès janvier 2023 pour finir de décourager les comportements à risque.

## UN PROJET DE MAM À SAINT-SAUVEUR

2 assistances maternelles de Saint-Sauveur ont pour projet la création de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) « Les choupissons ».

Une MAM est un mode de garde pour les enfants de 2 mois à 6 ans, à mi-chemin entre collectivité et accueil individuel. Suite à un sondage, près de 35 familles ont répondu favorablement.



Pour autant, le projet est toujours en recherche d'un logement pour se réaliser : de préférence de plain-pied, d'au moins 90 m<sup>2</sup> et disposant d'un jardin.

Info et contact :

[mamleschoupissons@gmail.com](mailto:mamleschoupissons@gmail.com)



## RELAIS PETITE ENFANCE : L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS FACILITÉ

En 3 ans d'existence, le Relais Petite Enfance appelé « Parents – Assistants maternels » sur l'ARC a accompagné de nombreuses familles et professionnels dans le cadre de l'accueil de la petite enfance. Pour les parents, cela se traduit par une information relative à l'ensemble des modes d'accueils existants sur l'ARC, une mise en relation avec les assistants maternels indépendants (liste des disponibilités) et une aide concernant leur statut de particulier employeur. Pour les assistants maternels, ils bénéficient d'un accompagnement dans la professionnalisation de leur métier et de temps d'éveil pour les enfants qu'ils accueillent.

En 2022, le relais de l'ARC recense 393 assistants maternels indépendants, offrant 1 313 places d'accueil sur l'ensemble du territoire.

Le Relais Parents - Assistants maternels, c'est aussi un lieu favorisant les rencontres :

- entre professionnels au cours de soirées à thème (réunion avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, soirée du goût...),
- entre professionnels, parents et enfants lors d'évènements « festifs » (la fête de l'été dont la 1ère édition s'est déroulée le 02 juillet dernier, le spectacle de fin d'année...).

Que vous soyez parents ou professionnels (assistants maternels et gardes à domicile), n'hésitez pas à prendre contact avec le Relais sud au 03 44 38 58 31 ou [relaissud@agglo-compiegne.fr](mailto:relaissud@agglo-compiegne.fr)



# Réalisations de la commune

## RÉALISATIONS PASSÉES

Changement des fenêtres dans les écoles	Commune : 32 641 € Département : 28 191 € État : 84 572 € Total : 145 404 €	Juillet / août	
Réfection des rues Jean Jaurès, Edmond Rostand et Chantecler	ARC : 28 950 € Commune : 28 964 € Total : 57 914 €	été	
Réparation d'un trottoir rue Pierre Lacaille	Commune : 2 327 €	été	
Peinture à l'école élémentaire	Commune : 3 575 €	Vacances de la Toussaint	
Parcours de promenade active	Commune : 7 772,59 € Union Européenne, programme LEADER : 31 090 € Total : 38 862,59 €	printemps	
Remplacement du réseau d'eau potable rue Léo Lagrange	Pris en charge en totalité par l'ARC	Octobre-novembre	
Rénovation de tombes d'anciens combattants Morts pour la France	ARC : 2 638 € Commune : 6 334 € Total : 8972 €	automne	
Achat de nouvelles décorations lumineuses et installation de nouvelles prises	ARC : 6 965 € Commune : 6 966 € Total : 13 931 €	automne	
Achat de nouveau mobilier pour les écoles	Commune : 4 582 €	printemps	
Travaux de couverture à la salle du Soupisseau	3 842 €	automne	

## RÉALISATIONS À VENIR / Les éléments donnés ci-dessous ne sont que des prévisions.

	QUOI ?	POURQUOI ?	QUAND ?
Travaux de couverture de la poste	Réparation et entretien de la toiture du bâtiment hébergeant la poste et le cabinet médical.	<ul style="list-style-type: none"> <li>entretien du patrimoine immobilier de la commune</li> <li>services</li> </ul>	2022
Travaux de couverture à la médiathèque	Petite réparation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>entretien avant que des grosses réparations soient nécessaires</li> </ul>	2022
Réserve Communale de Sécurité Civile	Création du dispositif dans le village en lien avec les autorités compétentes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>amélioration de la réponse aux événements graves qui pourraient toucher notre village</li> </ul>	Fin 2022 début 2023
Croix du cimetière	Rénovation de la croix du cimetière qui était très abîmée et menaçait de tomber.	<ul style="list-style-type: none"> <li>sécurisation</li> <li>entretien du patrimoine</li> </ul>	2023
Dispositifs de ralentissement à l'entrée du village rue Aristide Briand	Création d'une zone surélevée associée à un feu récompense.	<ul style="list-style-type: none"> <li>ralentissement des véhicules à l'entrée dans notre village</li> </ul>	2023

# RÉNOVATION DES TOMBES DES MORTS POUR LA FRANCE

Lors de la commémoration du 11 novembre, il est de tradition à Saint-Sauveur, que les enfants présents, leur famille, le public aillent déposer un œillet sur les tombes des soldats Morts pour la France lors des grands conflits du 20e siècle.

Cette année, quatre sépultures de ces combattants furent préalablement rénovées. Cette rénovation n'est pas encore complètement terminée, elle se prolongera dans les mois prochains.

## Pourquoi rénover ces sépultures ?

Dans un cimetière communal, les sépultures ne sont protégées que le temps de la durée de la concession et pour une concession « perpétuelle », 99 ans. C'est également le cas des sépultures où sont inhumés des combattants Morts pour la France.

Seuls les carrés militaires des cimetières communaux et les nécropoles nationales sur le sol français, mais aussi à l'étranger, assurent une protection éternelle aux combattants Morts pour la France qui y sont inhumés.

Dans un cimetière communal, la mairie peut décider, sous certaines conditions, de reprendre à sa charge ces concessions pour les protéger et les rénover. C'est le choix qui a été fait pour ces quatre premières tombes.

La commune a souhaité prolonger son action pour les années à venir. La prochaine étape, pour l'année 2023, sera la reprise d'un certain nombre de concessions, souvent familiales, dont la sépulture est la dernière demeure d'un combattant Mort pour la France. Les travaux ne pourront pas être entrepris avant 2024.

La rénovation est la plus sobre possible. Les tombes sont identifiées par une plaque qui précise le nom du ou des combattants, avec la mention « Mort pour la France » et un drapeau français, qui rappellent leur sacrifice ultime pour la France.

Ces tombes sont une infime parcelle de la Grande Histoire de France et une partie de l'âme de Saint-Sauveur. Rénover ces tombes, c'est faire œuvre de mémoire et la mémoire est le socle de l'avenir d'une nation.

*« Il ne faut pas les oublier. Dire seulement leur nom, c'est les défendre, c'est les sauver. Ils ne mourront pas tant que nous les aimerons »*

**Roland Dorgelès**



## La vie du village



29 juin – représentation du Bac à sable, spectacle organisé par l'AAE Baron et la commune de Saint-Sauveur et sous la direction d'Yves Uzureau



13 juillet  
bal animé par un DJ suivi du tirage du feu d'artifice de la fête nationale au niveau de l'église, organisés par le Comité des fêtes



14 juillet  
cérémonie de la fête nationale devant le monument aux morts



2 août  
spectacle de fin du centre aéré avec un voyage dans différentes époques à travers le monde



1<sup>er</sup> septembre – une vingtaine d'étudiants de l'UTC sont venus effectuer quelques travaux de peinture des grilles de l'école et de nettoyage du cimetière pour une journée "Tous unis pour la cité"



6 septembre  
repas des anciens à la salle des fêtes organisé par le CCAS : musique, danse, convivialité et bon repas



18 septembre  
brocante organisée par le Comité des fêtes et regroupant une centaine d'exposants



18 septembre  
forum des associations organisé par la commune juste à côté de la brocante



Du 1<sup>er</sup> au 5 octobre – fête foraine avec vente de crêpes et autres gourmandise et avec le concours de déguisement (ici le gagnant) organisé par la commune



31 octobre – défilé d'Halloween organisé par le Comité des fêtes : plus de 500 participants, plus ou moins effrayants, malgré la pluie qui n'est pas venue à bout des lampions



10 novembre – pièce de théâtre "Bienvenue à l'hôtel.. de police !" par L'Amuse en Scène à la salle des fêtes



19 et 20 novembre – pièce de Théâtre "Paris, c'est fou !" organisée par le Club de Loisirs de Saint-Sauveur (CLSS) et sa troupe, "Le Petit Théâtre San Salvatorien"



11 novembre commémoration de l'armistice de 1918 : en présence d'un public nombreux, dépôts de gerbes devant le monument aux morts et fleurissement des tombes des soldats morts pour la France



26 novembre - Animation avec Les Adex : présentation d'ouvrages (poésie, peinture) et lecture de poèmes



4 décembre brocante aux jouets organisée à la salle des fêtes par le Comité des fêtes



10 décembre nouvelle édition du marché de Noël



## UN MÉDECIN POUR NOTRE CABINET MÉDICAL !



Habitante de notre village et consultant actuellement à Lacroix Saint Ouen, le docteur DELLENBACH s'installera dans notre cabinet médical (à côté de la poste) en avril 2023 au plus tard !

La commune réalisera quelques aménagements au préalable afin d'assurer le meilleur confort à notre futur médecin.

Les consultations auront lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

## CABINE DE TÉLÉCONSULTATION ET AUTRES NOUVEAUTÉS À LA PHARMACIE

Comme prévu, Mme MACHUM, nouvelle propriétaire de la pharmacie de Saint-Sauveur, a mis à disposition de tous une cabine de téléconsultation, mais aussi une salle de vaccination et une salle de consultation pharmaceutique.

### Téléconsultation

La cabine médicale de téléconsultation permet aux patients de télé-consulter un médecin généraliste, spécialiste ou un paramédical. Elle est équipée de 7 dispositifs médicaux : un oxymètre (quantité d'oxygène dans les artères), un thermomètre, un otoscope (inspection du conduit auditif externe et du tympan), un tensiomètre, une balance, un dermatoscope (observations des lésions de la peau) et un stéthoscope (auscultation cardiaque et pulmonaire).

Les types de professionnels accessibles sont les suivants :

### Médecine générale

Médecin généraliste  
Nutritionniste  
Homéopathe  
Sage-femme  
Médecin du sport  
Addictologie

### Médecine spécialisée

Pédiatre  
Dermatologue  
Pneumologue  
ORL  
Gastro-entérologue  
Diabétologue  
Endocrinologue  
Cardiologue  
Rhumatologue

### Paramédicale

Psychologue  
Diététicien  
Cosmétologue

### Consultation pharmaceutique

Fort de son expérience à la clinique Saint Côme à Compiègne, en qualité de Docteur en Pharmacie spécialisé en Oncologie, Mme MACHUM souhaite accompagner les personnes atteintes de grave pathologie dans la prise de leur traitement et la gestion de leurs effets grâce à une salle de consultation dédiée.

Munie d'une vitre teintée garantissant la confidentialité des échanges, la cabine est ergonomique, favorisant l'autonomie du patient. Durant la téléconsultation, le médecin guide le patient pour effectuer les prises de constantes physiologiques et les examens médicaux qu'il juge nécessaires au diagnostic, pour aboutir à une ordonnance médicale si nécessaire (imprimée à la fin de la téléconsultation).

L'accès pour une consultation d'un médecin généraliste se fait sans rendez-vous en moins de 15 min et en tiers payant intégral (pas d'avance des frais de santé).

Concernant les consultations avec un médecin spécialiste ou paramédical, elles se font sur rendez-vous avec l'avance des frais de santé, dans un délai moyen de 48 h.



## CATASTROPHES NATURELLES

Différents habitants ayant fait part de désordres immobiliers apparaissant dans leur habitation, la Commune a déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « phénomène sécheresse-réhydratation des sols » auprès de la Préfecture le 25/10/2022.

Sans préjuger de la décision interministérielle qui sera prise, nous ne manquerons pas de vous informer du résultat de cette démarche.

Si nous obtenons cette reconnaissance, les propriétaires concernés devront effectuer leur déclaration auprès de leur assureur dans les DIX JOURS après la parution au Journal Officiel et fournir un état estimatif des dégâts (courrier en recommandé avec accusé de réception).

L'assurance peut être contactée en amont afin de préparer les pièces du dossier.

## LE CENTRE AÉRÉ VOYAGE À TRAVERS LES ÂGES !

Le centre aéré a fait de nombreux « heureux » cette année encore, et ce malgré de nombreuses difficultés rencontrées pour sa mise en place : problèmes de recrutements, structures d'accueil fermées...

Sur le thème : « Voyage dans le temps », il a pu accueillir en moyenne 58 enfants par semaine, âgés de 4 à 11 ans durant la période du 11 au 29 juillet 2022.

Ils ont pu profiter pleinement des multiples activités et sorties proposées : Grimp' à l'arbre, base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent, ciné/bowling, poney, parc Astérix, mini-camp pour les 9/11 ans...

La nouveauté de cette année, les ados âgés de 12 à 14 ans, au nombre de 13 maximum, ont pu également en profiter. Les activités proposées étaient : escape game, roller dancing, sortie vélo, parc Astérix, mini-camp de 4 jours...

Tous, petits, grands et ados étaient enchantés. Rires en cascades et convivialité étaient au rendez-vous.

Nous remercions la directrice et les animateurs qui ont tout mis en place pour que celui-ci se déroule dans de bonnes conditions.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



## DOSSIER ENERGIE

Il se dit que l'heure est à la sobriété. Il est vrai qu'outre l'urgence écologique que certains perçoivent depuis longtemps, l'économie est durement touchée à tous les niveaux à cause de la hausse du coût de l'énergie...

Retrouvez dans ce dossier les adaptations réalisées ou possible autour de ce nouveau contexte.

### Du côté de la commune

#### Éclairage public

La commune de Saint-Sauveur a instauré de nouveaux horaires d'éclairage public depuis le 16 novembre dernier : l'éclairage s'éteint dorénavant le soir à 22 h et se rallume le matin à 6 h.

Ce test grandeur nature est l'opportunité de mesurer son impact pour peut-être pérenniser ces horaires après la période difficile actuelle.

#### Décorations de Noël

Cette année, afin de faire perdurer la magie de Noël, la municipalité a décidé de déployer des décorations électriques.

Mais pour la sobriété de rigueur, seules les décorations les plus récentes et donc les moins énergivores ont été installées. En outre, une moindre consommation est attendue grâce aux horaires d'éclairage réduits sur lesquels l'allumage de ces décorations est programmé.

#### Et pour les particuliers ?

#### Risque de délestages



En cas de météo défavorable engendrant une hausse des besoins d'électricité, des délestages (autrement dit des coupures de courant localisées et temporaires) sont envisagés.

En vous inscrivant (ou en vous faisant inscrire) depuis [monecowatt.fr](http://monecowatt.fr) à l'alerte vigilance coupure par SMS ou par l'application mobile, vous serez averti en cas de risque de coupure. Outre cette véritable météo de l'approvisionnement en électricité, l'application ou sur le site web informent sur les éco-gestes conseillés pour éviter la coupure.

#### Des économies d'énergie par la rénovation



Habitat rénové est LE service public gratuit de l'agglomération pour identifier les travaux d'amélioration énergétique pertinents pour votre habitation, trouver les financements dont vous pourriez bénéficier et vous aider à analyser les offres des professionnels.

Trouvez plus d'info en mairie ou directement auprès d'Habitat rénové : 03.44.85.44.95 – [contact@habitat-renove.fr](mailto:contact@habitat-renove.fr)



Attention au **démarchage abusif** : sous le prétexte de la « rénovation énergétique », des personnes se présentent devant les maisons en exhibant une carte aux couleurs de l'État français, et demandent à visiter le logement en présence des propriétaires.

## EN BREF... MAIS INTÉRESSANT !

### Le bus pour l'emploi est passé par ici et repassera par là !

Le 11 octobre dernier, la première permanence du bus départemental n°3 s'est tenue sur la place de l'église de Saint-Sauveur : 4 personnes se sont présentées dont 3 reçues en entretien individuel.

Ces dernières, en recherche d'emploi, bénéficieront d'ici 2 à 4 mois d'un suivi personnalisé et continu de leur parcours.

Prochain passage en 2023.



### C'est fini pour l'association *Pour les mêmes de Saint-Sauveur...*

L'association regroupant des parents a été très active durant son année de fonctionnement mais se dissout cette année, dans l'impossibilité de renouveler le bureau.

### Un octobre complètement rose à Saint-Sauveur !

Pendant ce mois d'Octobre Rose de sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein, en partenariat avec la CPAM, le CCAS de Saint-Sauveur a récolté 223 soutiens-gorge qui, suivant leur état, ont été soit revendus, soit recyclés.

Le fruit de la revente a été remis à deux associations de lutte contre le cancer de l'Oise : La Ligue départementale contre le cancer et Perspectives contre le cancer.

Un **GRAND MERCI** aux Saint-Salvatoriens, parents et amis qui ont participé à l'opération !



### La mer commence à Saint-Sauveur ?!

Une opération de marquage autour de plusieurs avaloirs de la commune a eu lieu le 2 décembre dernier.

L'objectif : faire comprendre que tout déchet jeté sur la voie publique risque d'arriver jusqu'à la mer où, outre la pollution, il risque de tuer des animaux.

D'ailleurs, retrouvez joint à ce numéro, des conseils plus généraux pour éviter la pollution des eaux de toute nature.



### Dégradations de bien communs

Candélabres renversés ou volés, barrières tordues ou cassées devant les écoles, effraction dans les écoles, panneaux d'entrée et de sortie de la commune volés...

Ces incivilités représentent un coût pour la commune, pas toujours pris en charge par les assurances.



## MARYSE BOUCHER

Maryse BOUCHER, née BÉNARD le 23 octobre 1937 à Moyenneville, est décédée le 5 novembre dernier.

Elle a œuvré pour la communauté en tant que conseillère municipale de 2008 à 2014 et en tant que membre du CCAS de 2008 à 2018.

## ETAT CIVIL

### 😊 Ils sont arrivés\*

03/08/2022 Malo SAVOURET

18/11/2022 Léo MERRHI CHANG

\* Figurent ici uniquement les noms des enfants dont les parents ont autorisé la publication dans la presse.

### 🕯 Ils nous ont quitté

17/06/2022 France BUQUET épouse PECQUERY

11/08/2022 Guy LEMAIRE

16/08/2022 Michel BERGERON

09/10/2022 Marie-Thérèse CHAPARD épouse BOUCHER

01/11/2022 Roger CHEVALLAZ

05/11/2022 Maryse BÉNARD épouse BOUCHER

### ♥ Ils se sont mariés

18/06/2022 Jessy LEDOUX et Clotilde SARADIN

02/07/2022 Thierry BERTON et Sylvie BACRO

16/07/2022 Emmanuel TEIXEIRA DE SAMPAIO

et Amélie COURBE

30/07/2022 Frantz EDELBOUTE et Béatrice TISSIER

06/08/2022 Didier LÉTOT et Catherine DUBOIS

01/10/2022 Gilles CABEZAS et Julie VERPLANCKE

05/11/2022 Jonathan MACÉ et Sandrine DEFOURNE

## EXPRESSIONS DES LISTES DANS LA GAZETTE

### LISTE UN PROJET, UNE VOLONTÉ, UNE ÉQUIPE POUR SAINT-SAUVEUR

Si l'actualité nous incite tous à la modération, nous espérons que vous savez apprécier notre manque de sobriété en matière d'implication pour dynamiser notre village !

En effet, alors qu'une majorité des élus gèrent également des vies professionnelle, familiale ou associative parfois très actives, la dimension modeste de notre village fait qu'ils prennent en charge de multiples tâches dans leur vie de conseiller, de la distribution de sacs de déchets à la rédaction d'une Gazette... Et ils font également mûrir et, dès qu'ils le peuvent, aboutir, les projets pour lesquels mandat leur a été donné. Nous sommes donc toujours là avec l'envie d'apporter une contribution utile à la communauté.

Et quel meilleur retour pourrions-nous avoir si ce n'est celui de cette communauté ? Aussi, sans attendre des temps d'échanges plus formels (des réunions de quartier en 2023, ça vous dit ?), n'hésitez pas à nous aborder : que les critiques soient agréables à entendre ou non, l'essentiel est qu'elles soient constructives !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et nous nous retrouvons en 2023 pour de nouveaux projets !

Tite-Louis MAGNY, Emilie MONTREUIL & Yannick LE PAPE

### LISTE UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-SAUVEUR

Voici déjà que ce profile, dans quelques jours, la nouvelle année. Accaparés que nous sommes pour l'organisation des prochaines fêtes, essayons néanmoins de ne pas oublier que le virus de la COVID-19 est toujours présent et n'oublions pas les gestes barrières susceptibles de nous protéger.

Cette mise en garde confirme notre désir de toujours être prêts à vous servir.

Même si nous reconnaissons certaines actions positives, nous constatons malheureusement, comme vous, que bien peu de changement sont perceptibles dans notre commune et que certaines décisions prises par Monsieur le Maire, mériteraient plus de concertation, mais pouvait-il en être autrement en reconduisant le même responsable à la tête de l'équipe municipale.

C'est dans ce contexte, que nous tenons à vous confirmer notre volonté de toujours vous représenter et espérons pouvoir vous faire vivre d'autres expériences et d'autres projets. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous ainsi qu'à vos familles.

Etienne, Danièle, Emmanuel, Lucie.